

## Mariage

### Liste des documents à fournir pour le mariage civil

- Carte d'identité (UE) ou passeport valable
- Acte de naissance, datant de moins de 6 mois (Modèle A, suivant la convention n° 16 de la [Commission Internationale de l'Etat Civil](#)) pour les personnes nées dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Cap Vert, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suisse, Turquie, Autriche, Portugal, Espagne, Slovénie, Croatie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Pologne, Monténégro, Moldavie, Lituanie, Estonie, Roumanie, Grèce, Grande-Bretagne, Irlande (authenticate version).

Pour tous les autres pays ou si l'acte conventionné (Modèle A) ne peut pas être délivré: Acte national (copie intégrale) avec **APOSTILLE ou légalisation de signature** selon la Convention de La Haye du 5 octobre 1961. Plus d'informations sur le site de la [Conférence de La Haye de droit international privé \(HCCH\)](#).

- Certificat de résidence, datant de moins de 3 mois, uniquement pour les personnes n'ayant pas leur domicile légal au Grand-Duché de Luxembourg.  
(Le domicile des résidents du Grand-Duché sera vérifié par l'officier de l'état civil dans le Répertoire National au moment de la remise du dossier. En cas d'incohérences, un certificat de résidence devra quand-même être fourni).
  - Pièces relatives au divorce: acte de mariage muni d'une mention de divorce, respectivement le jugement de divorce avec mention de l'entrée en force
  - Acte de décès du conjoint précédent (le cas échéant)
  - Preuve de l'existence d'une déclaration de partenariat (le cas échéant)
  - Certificat de capacité matrimoniale
    - Un certificat de capacité matrimoniale est nécessaire pour les ressortissants des pays suivants : Albanie, Belgique, Bulgarie, Cap Vert, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Moldavie, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Suisse, Suède et Turquie.
    - Allemagne et Autriche : Ehefähigkeitszeugnis. Pour l'Allemagne, une traduction de tous les documents en allemand est nécessaire. L'état civil de Luxembourg fera la demande auprès de la dernière commune de résidence en Allemagne.
    - États-Unis : affidavit
    - Grande-Bretagne et Irlande: certificate of no impediment
  - A défaut d'un certificat de capacité matrimoniale : Certificat de célibat (Brésil : Certidão Negativa) et un certificat de coutume délivré par l'ambassade (il s'agit d'un extrait des lois et règlements du mariage dans le pays d'origine).
- Tout certificat provenant d'un pays étranger doit également être muni de l'**Apostille ou de la légalisation de signature**

## Avis important

### Date de la célébration du mariage

- La date et l'heure de la célébration du mariage sera fixée en commun accord avec l'officier de l'état civil lors du dépôt de toutes les pièces nécessaires à la publication du mariage. Un délai de 10 jours est à respecter après la publication de l'avis officiel.
- Les mariages civils sont célébrés les mercredis, jeudis et vendredis.

### Témoins

- Le code civil ne prévoit pas de signature d'éventuels témoins.

### Enfants

- S'il y a un enfant commun né avant le mariage, prière de le signaler à l'officier de l'état civil lors de la remise du dossier de mariage.

### Remise du dossier

- La remise du dossier se fera uniquement sur rendez-vous et en présence des deux futurs conjoints.
- Numéros de téléphone pour fixer un rendez-vous : 4796-3020 ou 4796-2630.
- A l'exception des ressortissants de nationalité allemande, dont les documents doivent être traduits en Allemand et à l'exception des actes internationaux dûment remplis, les pièces fournies doivent être rédigées en français, allemand ou anglais. La liste des traducteurs assermentés établis à Luxembourg peut être consultée ici : [Ministère de la Justice - Liste des traducteurs et interprètes assermentés](#).

### Cérémonie

- A l'occasion de la célébration des mariages civils à l'Hôtel de Ville, la famille et les amis sont les bienvenus pour fêter cet événement avec les mariés. Veuillez limiter le nombre d'invités à 15 – 20 personnes.
- L'organisation de réceptions privées à l'Hôtel de Ville n'est pas autorisée.